Image not found or type unknown

Maison sans permis de construire

Par **vince**, le **14/03/2012** à **19:56**

Bonjour,
j'ai deposé, une déclaration de travaux pour la pose de véluxe sur une maison qui a été construite sans permis de construire, celle-çi ma été accordé, cela suffit-il pour la régularisé, sachant que sur l'acte notarié il a été marqué que tous travaux soumis a déclaration devra régularisé la situation. (la maison n'est pas frapé d'une interdiction d'habité)

.....merci.....

merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés